



Bulletin d'information n°49 - Septembre 2007 - Case postale 2218 -1110 Morges 2 - CCP 10-17957 - <http://asm-morges.ch/>

«Le Monde», 17 avril 2006



**CONSTRUIRE UNE VILLE DE TRÈS GRANDE QUALITÉ, CE N'EST PAS SI CHINOIS QUE CELA !
POUR QUELLE RAISON MORGES N'Y PARVIENDRAIT-ELLE PAS?**

SOMMAIRE:	PAGES
Editorial	3
Le plan directeur communal (PDC) Morges	3
Le schéma directeur de la région morgienne (SDRM)	4
Nouvelle sœur de l'ASM: ADIRHE	4
PPE Alouette 3 à Morges (1 ^{er} rang du Prix du Mérite 2007)	5
Charpentiers 24 (2 ^{ème} rang du Prix du Mérite 2007)	6
Les résultats du Prix du Mérite	7
Mises à l'enquête	7
Construire autrement (conférences)	8
Débat avec les étudiants de l'EPFL et leurs professeurs	8
Procès-verbal de l'assemblée générale 2007 de l'ASM	9
Une lecture recommandée	10
Souvenir et gratitude	11
La maison d'un grand homme va disparaître	11
Le plan directeur localisé Gare-Sud	12
Conférences	12

IMPRESSUM

Bulletin no. 49 - septembre 2007

Edité par l'Association pour la Sauvegarde de Morges ASM

Case 2218, 1110 Morges 2

CCP 10-17957-7

Site Internet : <http://asm-morges.ch/>

Courriel info@asm-morges.ch

Cotisation annuelle: CHF 20.--.

Président: J. Longchamp, Banc-Vert 17, 1110 Morges, tél. 021 801 02 27

Membres du comité: Mme F. Kawkabani et MM J. Alméras, F. Amrhein, S.Fetter, F. Garnier, J.-P. Morisetti et G. Landolt.

Crédit photographique: Francis Garnier, F. Meier, Benoît & Wagner.

Graphisme du logo et conseils: Vincent Jaques, Sophie et Michel Davitti.

Impression: Imprimerie Carrara Morges

Tirage : 500 exemplaires

EDITORIAL

LA QUALITÉ ET LA CONCERTATION POUR FAIRE ABOUTIR UN PROJET DE TERRITOIRE

Ce n'est pas nouveau, mais cela devient de plus en plus manifeste, notre ville, ses environs, la région vivent un boom de la construction. Et toutes les prévisions annoncent que ce mouvement va se maintenir, voire se renforcer ces prochaines années: de nouveaux immeubles, donc de nouveaux habitants, de nouvelles activités s'installeront à Morges en même temps qu'on rénovera, transformera.

Si une certaine nostalgie du bon vieux temps peut se comprendre, il est illusoire de chercher à s'opposer à cette tendance. D'ailleurs la plupart d'entre nous, sommes arrivés de l'extérieur à Morges, cette ville où nous aimons habiter. De quel droit empêcherions-nous d'autres de profiter des avantages d'une résidence, d'un travail ici? N'oublions pas qu'en Suisse même, de très nombreuses villes ou communes souffriraient un peu du développement dont Morges bénéficie.

Par contre, imaginer que cette tendance produira automatiquement un développement harmonieux, respectueux de l'environnement et de l'homme d'aujourd'hui et de demain est une autre illusion qui pourrait mener au chaos.

Ce développement doit être sérieusement pris en main.

Une expression utilisée par les auteurs du Schéma directeur de la région morgienne indique magnifiquement le chemin: ils parlent de «projet de territoire». Un projet, cela se réfléchit, se discute, se précise, se négocie, se décide pour se réaliser. Un projet de territoire ne peut être que collectif, coordonné, assumé par tous. Un projet demande de l'énergie, de la ténacité, souvent de l'imagination, parfois une diplomatie astucieuse pour qu'il se traduise dans les faits.

Ce projet a au moins deux volets:

- *l'urbanisme, l'aménagement de l'espace* dont sont responsables les autorités qui édictent les règles, anticipent les étapes, arbitrent les intérêts divergents afin de promouvoir la qualité paysagère et résidentielle, la mobilité et l'attrait économique. En fait il s'agit de prendre à temps toutes les décisions nécessaires pour parvenir à ce que ces morceaux différents posés sur le terrain à des dates différentes, par des acteurs différents, finissent par donner une ville harmonieuse.
- *l'architecture, la construction* qui produisent concrètement les immeubles sur le terrain. Les milieux de la construction et de l'immobilier obéissent, c'est bien clair, à ce que l'on nomme les lois du marché. Des tendances existent pourtant d'allier la qualité, l'art de construire pour l'homme, sans négliger une certaine rentabilité indispensable. Il est nécessaire que l'invitation à construire dans cet esprit soit si forte qu'il devienne impossible d'ériger de vulgaires boîtes à habiter ou à travailler.

Ce bulletin vous propose de poursuivre la réflexion sur les deux faces de ce projet.

En vous rendant attentifs aux travaux actuels du plan directeur communal et du schéma directeur régional, nous espérons que vous vous y intéresserez malgré les difficultés de concevoir les questions souvent abstraites qu'ils traitent. Rejoignez le comité dans sa réflexion à ce sujet. Poussez nos politiques à dépasser le stade des beaux plans et des magnifiques articles dans les journaux pour décider et réaliser.

En donnant la parole à deux bureaux d'architecture que les votants ont distingués lors du Prix du Mérite ASM 2007, nous comptons répandre la contagion de la qualité. Ailleurs on discute de quartiers écologiques, élément primordial de la qualité, pourquoi pas à Morges?

L'ASM aimerait contribuer à ce que notre projet de territoire soit audacieux et se mette effectivement en place.

LE PLAN DIRECTEUR COMMUNAL (PDC) MORGES



La Municipalité a sans doute déjà beaucoup travaillé avec le bureau d'étude mandaté pour établir le plan puisqu'on nous annonce les échéances finales.

Le plan directeur est un document sur lequel la Municipalité fixe ses options des 10-15 prochaines années quant au développement du territoire de la commune. Une fois adopté, ce plan lie la commune. Le plan directeur de Morges aboutira certainement, entre autres, à des choix concernant ce que l'on désire à l'avenir comme types de constructions, fonctions, affectations dans les différentes zones de la commune. En parallèle, on présentera des plans pour les circulations tant des transports publics, des piétons, cyclistes que des automobiles. Ces plans porteront en germe tous les aménagements de ces prochaines années.

Nous avons déjà mentionné dans ce bulletin le forum qui a eu lieu à Beausobre les 16 et 17 mars passé. Un document très intéressant intitulé «diagnostic et enjeux» a été publié sur le site de la commune. Peut-être qu'au moment où vous lirez ces lignes il sera encore accessible en ligne. Il se trouve dans la rubrique «communiqués officiels»

www.morges.ch/view.asp?DocID=3954&DomID=362

Il s'agit en fait d'une présentation de ce qu'est un plan directeur puis d'un portrait de Morges au départ du travail d'élaboration du plan, suivi d'une liste des questions auxquelles la conception du plan devrait répondre.

Les 14 et 15 septembre, le second forum s'est tenu à Beausobre. Il s'est agi de faire réagir les participants (une soixantaine de personnes qu'on nomme «leaders d'opinion») devant les principales options du plan directeur.

En préparation à ce forum auquel des membres du comité ASM prennent part, votre comité a envoyé une lettre à la municipalité pour souligner les points que notre association juge fondamentaux pour que le PDC produise une ville de qualité.

La presse locale rendra certainement compte de ces assises. **Dès fin septembre, le compte-rendu des débats du forum sera publié sur le site internet de la commune, donc nous invitons nos membres à suivre de près cette actualité.**

Au printemps 2008, une consultation publique est prévue. Elle sera préparée par une conférence publique et une exposition.

Ensuite le plan sera adopté par le Conseil communal et par le Conseil d'Etat.

LE SCHÉMA DIRECTEUR DE LA RÉGION MORGIEENNE (SDRM)



SCHÉMA DIRECTEUR DE LA RÉGION MORGIEENNE

Au moment où la commune établit son projet de territoire, la région met au point le sien. Il est évident que les deux démarches sont coordonnées.

Le schéma directeur de la région est une adaptation du projet d'agglomération Lausanne-Morges au niveau de l'ensemble des communes littorales, de la Venoge à Saint-Prex. Il s'agit de coordonner sur l'ensemble de la région les volontés de mettre en valeur le paysage, d'offrir logements et places de travail groupés à proximité de moyens de transport performants et de garantir un bon fonctionnement économique avec une mobilité respectueuse de l'environnement. Ce schéma des grandes options conduit à une série d'aménagements spécifiques qui doivent être mis en œuvre à plus ou moins long terme pour atteindre finalement un bon «fonctionnement» de la région.

A la fin du mois de septembre, devrait avoir lieu la séance de signature du SDRM par chaque commune. Chaque commune s'engagera donc désormais officiellement à jouer le jeu.

A part dans la presse, l'information à ce sujet sera diffusée par le site internet de l'ACRM: www.acrm.ch où sera accessible l'ensemble du schéma directeur régional. On pourra lire, par exemple, les fiches concernant les différents chantiers prévus, c'est ainsi que l'on nomme les actions ou aménagements spécifiques qui concrétisent sur le terrain les grandes options d'ensemble.

L'ASM, naturellement est très intéressée par le SDRM. Dans une rencontre avec une délégation du bureau de l'ACRM, nous avons constaté que les buts du schéma directeur correspondaient à ce que vise notre association. Nous avons proposé une collaboration dans la mesure de nos modestes moyens. Les représentants de l'ACRM ont accepté notre proposition. Nous aurons donc à reparler plus concrètement des chantiers du SDRM.

NOUVELLE SŒUR DE L'ASM

Ce n'est pas aux membres de l'ASM qu'il est difficile de faire comprendre que des habitants de Chavannes-près-Renens, Ecublens et St-Sulpice ont à cœur l'avenir de leur région. Un avenir où la qualité de vie, la transparence de l'air, l'harmonie d'un certain silence et la douceur de l'empreinte humaine sur le paysage doivent faire de notre région un lieu où il fera encore bon séjourner.

Entendons-nous bien : il ne s'agit pas de s'opposer à toute évolution, ni d'arrêter l'Histoire. Mais, face aux projets – parfois grandioses – d'extension des Hautes Ecoles, face à l'urbanisation à venir du territoire allant de Lausanne à Morges, il faut être vigilant. En effet, trop souvent des projets se sont développés sans qu'il soit tenu réellement compte de leurs conséquences : davantage d'atteintes au paysage, davantage de trafic – de trafic routier avant tout, engendrant bouchons et pollution de plus en plus tenaces. Et l'offre des transports publics reste en dessous des nécessités actuelles et surtout futures.

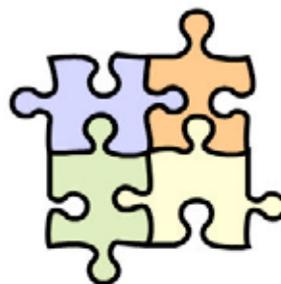
C'est de ce constat qu'est née l'Association pour la défense des intérêts de la région des Hautes Ecoles : ADIRHE.

L'ASM et l'ADIRHE ont des objectifs très proches : si, dans l'Ouest lausannois, nous n'avons pas de patrimoine architectural et urbain comparable à celui de Morges, nous avons, comme vous, toute une contrée à protéger de certains effets collatéraux de ce qu'on appelle le progrès.

Il est donc des domaines où nous pouvons collaborer. Par exemple, la liaison entre Morges, Prévèrenge, les Hautes Ecoles et Lausanne doit être repensée sous la forme d'un transport public par rail, seul à même de soulager les rues de Morges et l'Ouest de Lausanne d'un trafic routier de plus en plus intense. Dans ce domaine précis, ni l'ASM, ni l'ADIRHE ne peuvent être entendues si elles agissent isolément. Mais, ensemble nous avons une chance d'être écoutés des autorités.

Un proverbe africain dit : « Tout seul, on sera plus vite. A deux, on va plus loin ». Si nous allions ensemble vers un avenir où il fera bon vivre ici ?

Pour l'ADIRHE : Jean-Pierre Ammann, membre et Tristan Juillerat, président



A D I R H E
Association pour la défense des intérêts
de la région des Hautes Ecoles

L'ADIRHE EN BREF :

- née le 19 avril 2007
- 120 membres habitant Chavannes, Ecublens et St-Sulpice
- comité : 12 membres
- président : Tristan Juillerat
- buts de l'Association : « L'Association a pour but un développement harmonieux et raisonnable du Sud-Ouest Lausannois, et notamment, des communes de Chavannes, Ecublens et St-Sulpice.
- Elle accorde une attention toute particulière aux projets ayant un impact sur cette région, ainsi qu'à la maîtrise des problèmes de mobilité liés à la présence des Hautes Ecoles.
- Elle veille à y défendre et à y promouvoir un cadre de vie de qualité sur le plan de l'aménagement du territoire, dans le respect de la protection du paysage et des ordonnances sur la protection de l'air (OpAir) et du bruit (OPB).
- Elle accorde une attention toute particulière à la maîtrise des problèmes de mobilité liés à la présence des Hautes Ecoles et elle s'assure que leur développement s'accompagne d'une amélioration simultanée, adéquate et performante de leur desserte.
- Elle s'assure que l'évolution des transports en commun et de la mobilité douce dans la région soit appropriée. »

Ecublens, août 2007

Les textes des pages 5 et 6 ont été rédigés par les architectes qui ont obtenu le premier et le deuxième rang dans la catégorie «constructions nouvelles» lors du vote du «Prix du Mérite». Ils nous présentent leur construction.

PPE ALOUETTE 3 À MORGES

Maître de l'ouvrage : Robert Bornand
 Projet : François Meier, architecte Morges
 Réalisation : Marc-Antoine Aubert, Vufflens-le-Château
 Cube SIA : 4250 m³
 Conception : 2003
 Réalisation : 2004-2005



Le projet Alouette 3 est situé dans le parc d'une belle et ancienne villa, que le propriétaire, M. Robert Bornand, désirait conserver.

Ce fut possible en détachant une parcelle de 1'755 m² sur laquelle on pouvait selon un nouveau plan partiel d'aménagement communal construire 4 à 6 logements, groupées ou non.

M. Bornand a choisi la variante la plus difficile, mais la plus prometteuse pour une urbanisation de qualité : au lieu de fractionner la parcelle détachée de la vendre par lots, il a fait le choix de approcher les professionnels nécessaires et de faire réaliser le projet dont il a vendu sur plan les appartements en direct aux futures copropriétaires.

Pour le projet, il a mandaté F. Meier, architecte. Ce projet se voulait convivial, contemporain et urbain. Il devait respecter l'environnement. Aujourd'hui, avec le recul, on peut en dire que la réalisation atteint ces buts.

En matière d'environnement, la présence de grands arbres sur le terrain constituait à la fois un handicap et une chance. On lui doit le choix de grouper tous les appartements dans un volume unique axé nord-sud, le choix d'orienter les appartements est-ouest ainsi que les grands vitrages. Lorsque les 4 arbres de remplacement auront pris du volume, on aura retrouvé l'ambiance de parc qui prévalait avant la construction.



Pour être contemporain, un toit plat et des terrasses. Autorisé par le règlement des constructions de Morges, un peu plus cher que le toit incliné, le toit plat rend possible dans notre cas les larges terrasses pour les 2 appartements des attiques. Et d'une manière générale de minimaliser la hauteur des constructions : l'absence de galetas est compensée par des caves largement dimensionnées.

Pour construire urbain, il est nécessaire de construire en ville et à proximité des transports en commun, mais ce n'est pas suffisant. L'habitation de ville ne doit jamais faire oublier qu'elle fait partie intégrante de la ville. Il faut soigner le regard de la maison sur la rue et vice-versa. Il faut éviter les barrières, mettre en évidence la continuité de l'espace public avec l'espace privé, mais tout en séparant les activités qui pourraient se gêner.

En parlant de convivialité, il faut mentionner les portes de balcon coulissantes Vitrocsa. Grâce à elles, on peut aujourd'hui réaliser des liaisons intérieur/extérieur sans seuil aucun, praticables en fauteuil roulant. Système utilisé dans tous les appartements, sans aucun problème d'infiltration d'eau. Ces fenêtres répondent par ailleurs aux normes d'isolation thermiques et sont faciles à manier. En plus, elles sont belles. D'autres points facilitant la convivialité sont l'ascenseur accessible lui aussi aux fauteuils roulants, qui relie le sous-sol où sont parkées les voitures avec les 3 niveaux habitables, ainsi que les grands balcons meublables tous situés sur la façade ouest avec vue côté jardin.

Les locaux à usage commun se limitent au sous-sol avec garage voitures et vélos et buanderie ainsi qu'à l'entrée principale et cage d'escalier. Les autres, telles que garderie, magasins, restaurant, piscine etc. sont à proximité – en ville.



Deux immeubles à la rue *des Charpentiers*

Parcelle 1110 m²orges

Située dans une ancienne zone artisanale en bordure de la vieille ville, cette construction tente à la fois d'exploiter les inconvénients d'un milieu urbain bruyant et pollué et les contraintes d'un environnement bâti existant, désuet, fragile et sans grande qualité.

Celle-ci s'exprime d'une manière contemporaine en jouant et interprétant sur le caractère de la modernité et du traditionnel.

Ce projet a été réalisé en 2005 et 2006 en parallèle au bâtiment projeté sur la parcelle contiguë. Cette situation a offert des avantages certains, tels que facilité de mise en oeuvre avec plus de place pour l'installation de chantier, partage des mêmes entreprises du gros oeuvre, exploitation d'un parking souterrain, d'une chaufferie, d'un abri de protection civile et d'un espace cour en commun.

La volumétrie découpée des deux bâtiments réalisés recherche à s'identifier avec l'échelle du bâti existant et à exprimer l'idée d'une réalisation mixte où le bois est combiné aux matériaux minéraux.

Les deux bâtiments sont organisés sur la cour, de cinq niveaux côté rue des Charpentiers et de six niveaux pour celui côté immeuble Sablon. Les affectations privilégient onze logements tous différents de par la taille et l'organisation dans les niveaux étages, ce qui offre l'avantage d'une représentation panachée de la population alors que le niveau rez accueille quatre cabinets spécialisés, dont l'un fonctionne parallèlement en galerie d'art.

Les deux immeubles ont reçu le label Minergie®. Le choix d'une réalisation Minergie a été implicite pour ce projet et de même pour la matérialisation. L'enveloppe Minergie des niveaux inférieurs et en briques de terre cuite isolantes recouvertes d'une laine minérale, des fenêtres en bois métal avec une bonne étanchéité à l'air et une aération contrôlée à double flux d'air, assure ainsi un excellent confort dans ce contexte bruyant et pollué. Les niveaux en attique sont réalisés entièrement en bois indigène avec des ossatures pour les parois et des caissons de dalles pour les planchers et toitures. L'isolation thermique en double couche d'une épaisseur de 20 cm est composée de fibre de bois. Le revêtement de façade de ces parties est en écailles de zinc côté rue et en lames de bois de pin côté cour.

La géologie difficile de ce site a nécessité au forage de 148 pieux à plus de 18 mètres de profondeur pour trouver la moraine. La production par énergie renouvelable de chaleur et d'eau chaude sanitaire est à bois du type "pellets". Ce choix est également un clin d'œil par le fait que ce site était occupé par une entreprise de charpenterie-menuiserie, elle-même située à la rue des Charpentiers et que nous avons produit de la sciure de par le choix de construire avec du bois.

La protection solaire est assurée par de grands rideaux extérieurs mobiles avec une grande amplitude et offre ainsi l'expression d'un végétal envahissant la façade.

Rue des Charpentiers 24

Rang obtenu n°2 de la catégorie constructions nouvelles
de Benoît & Wagner, Lausanne



Plan 1er étage
143 m²



Plan 2ème étage
230 m²



LES RÉSULTATS DU PRIX DU MÉRITE

Dans la catégorie *constructions nouvelles*, le prix du mérite est attribué à **M. François Meier architecte**, Morges, pour la construction d'un immeuble de 6 appartements au **chemin de l'Alouette 3**.

Dans la catégorie *rénovations, restaurations importantes*, le prix est attribué en ex-aequo à **Monsieur Jean-Paul Crausaz**, Lausanne pour la restauration du **temple** (1ère étape) à la place de l'Eglise, et à **l'Ensemble Architecture et urbanisme**, Lausanne et **Joël Carrupt**, Morges, pour les réhabilitations intérieures et extérieures du **Musée Alexis Forel**, Grand Rue 54.

Pour ceux qui désirent connaître l'ensemble du «palmares», voir le site internet www.asm-morges.ch

MISES À L'ENQUÊTE

RUE DE LA GARE 39

Démolition, construction d'un immeuble de 40 logements et d'une surface artisanale

2e enquête

Ainsi que nous le craignons, la Municipalité n'a retenu aucun des arguments que nous avons fait valoir pour motiver notre 2ème opposition. Elle a accordé le permis de construire et les travaux de démolition ont débuté.

Lors de sa séance du 5 septembre, le Conseil communal a octroyé une aide financière à la société coopérative immobilière «La Maison Ouvrière» pour la réalisation d'un immeuble à loyers subventionnés à la rue de la Gare 39 comprenant 40 appartements. A notre connaissance, à aucun moment nos arguments n'ont été évoqués encore moins discutés. Nous rappelons que, très favorables à des loyers subventionnés, nous nous opposions à la construction de cette immeuble à cause de sa mauvaise «habitabilité».

RUE CENTRALE 17

Démolition, construction d'un immeuble à affectation mixte avec garage souterrain de 17 places

Notre opposition à la réalisation du garage souterrain (nécessitant la construction d'une rampe d'accès et l'abattage du chêne) a également été rejetée.

DIVERS LIEUX AU CENTRE DE MORGES

Construction de 7 points de collectage communal pour déchets ménagers

Tout en relevant l'effort de la Ville pour rationaliser la collecte des déchets, nous avons fait opposition à 2 des 7 implantations proposées.

*Ci-dessous: la Place St-Louis où un nouvel écopoint sera installé.
A droite: angle Charpentiers - Rue Centrale*



Rue Louis-de-Savoie

Pourquoi réaliser un écopoint en plein centre historique, devant la porte de commerces, alors qu'il en est prévu un également à la hauteur du Casino (moins de 100m) qui devrait suffire aux besoins du quartier.

Place St-Louis

Il serait regrettable de sacrifier un coin de verdure à l'entrée de la ville pour implanter un écopoint, alors que celui de Couvaloup ne se trouve qu'à quelques pas.

Par ailleurs, au moment où la façade du temple vient d'être rénovée, la Place St-Louis mérite une autre restructuration que l'installation d'un écopoint en son centre.

La Municipalité vient de nous avertir qu'elle rejetait notre opposition. Dans un argumentaire fouillé, elle nous indique que pour des raisons techniques, il n'est pas possible de choisir d'autres emplacements pour l'implantation de ces écopoints.

Tout n'est cependant pas négatif et pourquoi ne pas relever une fois les mérites d'un bon projet.

ANGLE RUE DES CHARPENTIERS - RUE CENTRALE

Projet d'implantation d'un immeuble mixte, habitations, bureaux et commerces

Quelques vieux bâtiments, qui avaient leur charme, vont disparaître (voir photo) pour faire place à un grand immeuble en fer à cheval liant Charpentiers 24A et 24B. Nous avons relevé entre autres qualités:

- une construction réalisée selon les critères Minergie
- l'accès au garage souterrain se fera par la rampe existante des Charpentiers 24 et 28
- un passage pour piétons (et cyclistes) permettra de relier la rue Centrale à la rue de la Gare par la rue de l'Avenir

Notre seul regret : les appartements, comme dans toutes les réalisations récentes, seront destinés à des personnes aisées, alors que Morges manque cruellement de logements à loyer abordable.



L'association Écoquartier <www.ecoquartier.ch/index.html> propose de réfléchir aux possibilités de mettre en œuvre les principes d'habitat durable. Cette association lance en effet un cycle de **conférences-débats** dans le but de promouvoir l'écohabitat et/ou les écoquartiers à Lausanne. Une fois par mois, des spécialistes seront invités à partager leur expérience et à échanger avec le public, dans une approche participative et avec l'espoir de susciter la réalisation d'un écoquartier en ville.

DÉBAT AVEC LES URBANISTES DE L'EPFL ET LE PUBLIC APRÈS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASM LE JEUDI 26 AVRIL 2007 À 20H15, AU MUSÉE ALEXIS FOREL, MORGES

Le bulletin no 48 de l'ASM présente les travaux des étudiants architectes, urbanistes, ingénieurs, point de départ de la discussion.

LES QUESTIONS, qui se recoupaient parfois, réagissaient sur divers points :

- l'identité de la ville de Morges par rapport à Lausanne,
- l'aménagement de la place de la gare,
- la circulation à Morges,
- le coût des réalisations projetées,
- l'aspect utopique de ces projets
- les conceptions de l'homme sous-jacentes à ces projets.

LA DISCUSSION fut très animée. Assez typiques des réactions habituelles à Morges, on peut les ranger grossièrement sous deux groupes opposés:

- Pourquoi lancer des étudiants dans de tels projets, puisqu'on sait au départ que, par exemple, l'argent manque pour les réaliser? ... qu'il faut de toute manière laisser passer la circulation automobile, maintenir l'accès des voitures? etc...?
- Idées nouvelles, intéressantes. On a droit à l'utopie pour stimuler la réflexion et aborder les problèmes sous un jour nouveau!

En filigrane ou exprimées apparaissent aussi des questions de fond: Veut-on à Morges une augmentation de la population et de combien? Pour quel type d'homme et de vie en société doit-on prévoir des résidences?

PUIS M. LE PROFESSEUR MARTIN SCHULER, RESPONSABLE DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT A CONCLU LE DÉBAT EN CES TERMES :

Chaque ville est unique, car elle représente un terrain intéressant pour l'analyse des processus territoriaux. .

Morges est une ville particulièrement intéressante sous bien des aspects:

- une structure urbaine particulière
- un bourg de grande qualité
- d'une zone d'habitation individuelle assez large
- de construction d'immeubles avec vue imprenable
- des espaces publics de qualité
- des accessibilités de très grande facilité, notamment la gare
- des services de qualité, des écoles intéressantes
- une population jeune
- un potentiel urbanistique important
- de réserves de terrains en mains publiques
- des expériences de restructuration et de densification urbanistique intéressantes
- des possibilités riches de mobilité douce de durabilité

Par ailleurs, on y rencontre des enjeux, voire des problèmes urbanistiques majeurs:

- l'autoroute qui traverse la ville (la seule dans une ville suisse)
- la traversée du bourg par un axe routier important (Lausanne - Genève)
- une route du lac (Rue de Lausanne) à structure illisible

On y relève une constellation politique particulière:

- l'urbanisme qui a un certain poids politiquement
- une société civile engagée (l'association qui nous invite)
- un rôle important de la ville à l'échelle de l'agglomération et du canton

Finalement, il s'y exerce une pression économique forte vers une transition:

- la fin de l'ère industrielle traditionnelle de Morges (notamment dans l'alimentation)
- l'implantation et le développement d'entreprises à haute valeur ajoutée
- l'intégration dans un tissu économique d'agglomération et lémanique

En conséquence: Actuellement le rôle de Morges constitue un enjeu important :

Ville en opposition par rapport à Lausanne, ville bipole. Elle est aujourd'hui plus forte que dans le passé.

Centre d'une région (district plus grand, district plus rural), Arrière-pays BAM

Intensification des relations avec les communes voisines

Relais lémanique (Genève-Nyon-Morges-Lausanne-Vevy) et centre suisse (mieux desservie que Lausanne !)

PALM- projet d'agglomération Lausanne-Morges

Un lien plus fort avec l'Ouest lausannois (point de vue économique, qualité des liaisons – gares CFF entre Renens et Morges glauques ; bus 57 insuffisant)

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE MORGES DU JEUDI 26 AVRIL 2007 À 19H15, AU MUSÉE ALEXIS FOREL, MORGES

Monsieur Jacques Longchamp, Président, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

1.- APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 MAI 2006

Le Président rappelle que le PV du 9 mai 2006 a été publié dans le bulletin no 46. Il est approuvé à l'unanimité.

2.- RAPPORT DU PRÉSIDENT

Constatant que l'ASM va bien, le Président donne un bref aperçu des points positifs au cours de cette année.

La réalisation, puis l'inauguration du Sentier de la Morges, le samedi 23 septembre 2006 a été une belle réussite grâce entre autres, à l'accueil à Monnaz. Même à la mauvaise saison, le sentier reste très fréquenté.

Autre satisfaction: grâce à de généreux sponsors (plus de 12'000 francs de dons), au travail de tous les bénévoles et à la recherche de solutions économiques, les frais du sentier ont été couverts.

Le fonctionnement du groupe des 16 guides d'accueil compétents est l'autre point positif. M. Longchamp rappelle les causeries mensuelles des guides d'octobre à mai. Dernièrement les guides ont mis sur pied en collaboration avec le Musée Alexis Forel une visite sur le thème des « Lumières à Morges ».

Très positif encore le fait que, durant cette année, deux dossiers chers à l'ASM ont été repris par des gens qualifiés.

D'une part, le Pedibus sera suivi et dynamisé par le Service des Espaces publics, à ce sujet, le Président remercie la commune de Morges et plus particulièrement Mme Gorrite et M. Regamey. D'autre part, un groupe de jeunes cyclistes désire regrouper les Morgiens membres de Pro vélo, discuter avec les autorités des aménagements pour les cyclistes et promouvoir l'usage du vélo au quotidien. Le Président remercie tous ces enthousiastes du vélo et souhaite que ces deux dossiers avancent, tenant compte de la volonté des autorités de promouvoir les aménagements en faveur de la mobilité douce.

Le forum tenu à Beausobre pour la réalisation du futur plan directeur communal est un autre sujet de satisfaction. Près de 80 personnes invitées par la Municipalité ont débattu de l'avenir de Morges. Travail sérieux, atmosphère constructive qui pourrait aboutir à un plan directeur communal efficace pour l'avenir.

Moins positifs sont les résultats des interventions de l'ASM auprès de la Municipalité dans le cadre des mises à l'enquête publique. Suite à ces refus de la Municipalité, l'ASM a renoncé à faire recours au Tribunal Administratif, elle ne le fera que lorsqu'un enjeu majeur de bien public sera en cause.

Du point de vue de l'association elle-même, le président constate qu'elle fonctionne bien, 267 fidèles membres, 3 bulletins publiés sur les thème suivants:

- n°46, Sentier de la Morges,
- n°47 mobilité douce, lancement du vote sur le Prix du mérite
- no 48 : présentation des travaux des étudiants de l'EPFL sur Morges.

A la satisfaction de plusieurs membres, une ligne graphique renouvelée et plus claire a été adoptée par le bulletin, qui reste cependant produit par des amateurs. Le président saisit cette occasion pour remercier M. Carrara, imprimeur ainsi que les postiers.

Autre rafraîchissement, celui du site www/asm-morges.ch, grâce à M. Gilles Dubochet, informaticien, que le Président remercie. Il invite les membres à utiliser et à faire connaître ce site.

Le comité s'est réuni 7 fois durant cette année (sans compter les innombrables séances de travail spécifiques). M. Longchamp remercie tous les membres du comité pour la production du bulletin, la participation à de nombreuses réunions où ils représentent l'ASM, le suivi des enquêtes, l'organisation du Prix du Mérite, la gestion de l'association et l'aide au président.

Malgré ce bilan positif, certains sujets préoccupent le président, dont le renouvellement des membres du comité en personnes plus jeunes et le dialogue interne. En effet, il n'est pas aisé de renouveler le comité, de plus, il faut prévoir un nouveau président, car si de nouvelles personnes motivées ne prennent pas une part active au fonctionnement de l'ASM, celle-ci pourrait bien d'ici moins d'années qu'on ne le pense, mourir ... en pleine forme.

Le manque de dialogue interne au sujet de l'urbanisme entre les membres et entre les membres et le comité est un autre sujet de préoccupation. Car si les membres réagissent souvent, leurs remarques ne forment pas une réflexion sur le devenir de la ville. Le président les invite à faire part à l'ASM de leurs idées et à contribuer à la rédaction du bulletin.

Enfin, le Président adresse ses remerciements aux membres du comité qu'il qualifie de compétents, fidèles et cordiaux.

Le rapport du Président est approuvé par l'ensemble de l'Assemblée.

M. Almeras soulève le problème de la cohérence des enseignes à la vieille ville, le Président informe que l'ASM a soulevé maintes fois le problème, mais que manifestement l'administration communale n'a pas fait progresser le dossier.

3.- RAPPORT DU CAISSIER, DISCUSSION ET ADOPTION DES COMPTES 2006

Monsieur Jean-Pierre Morisetti, caissier, commente les comptes 2006. Au 31 décembre, le capital s'élève à 14'070.45, grâce entre autres, à l'excédent de produits de 1313,45.

Avec les dons reçus, l'opération du Sentier de la Morges n'a pas mis la caisse à mal. Enfin, M. Morisetti rappelle que les guides ont une caisse à part, alimentée par un don de la Commune.

Le Président ouvre la discussion sur les comptes.

4.- RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES, ADOPTION DU RAPPORT

Monsieur R. Quiblier, donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes. Les comptes 2006 sont approuvés à l'unanimité.

6.- BUDGET ET COTISATIONS 2007

Le budget 2007 présente un déficit de CHF 595.00, La cotisation de CHF 20.00 demeure inchangée.

Le Président ouvre la discussion sur le budget. Le budget et les cotisations sont approuvés à l'unanimité.

7.- DÉMISSION ET ÉLECTIONS AU COMITÉ

Après une dizaine d'années au Comité, et suite à une surcharge de travail, Philippe Schmidt a démissionné. Le président lui adresse le message suivant :

«Merci Philippe, tes compétences d'architecte amoureux du beau, du bien fait, tes talents de dessinateur, d'organisateur

de festivités, et ton sourire complice nous manqueront. Tu ne peux pas nous entendre puisque tu es quelque part dans le désert de l'Ouest Chinois, mais la distance n'enlève rien à la sincérité de notre gratitude. Nous sommes heureux de pouvoir toujours compter sur toi comme membre très actif du groupe des guides.»

Deux nouveaux membres vont rejoindre le comité; Monsieur Gérard Landolt, de Vaux sur Morges, et Monsieur Sébastien Fetter, juriste. Monsieur Longchamp leur souhaite la bienvenue au sein du comité. Les autres membres sont d'accord de rester au Comité, en 2007

Monsieur Ducommun propose de prendre la place de Monsieur Kirchhofer, qui démissionne de son mandat de vérificateur suppléant. Monsieur Louis Golay et Monsieur Raymond Quiblier restent vérificateurs des comptes en 2007.

L'Assemblée approuve à l'unanimité l'élection du Comité et des vérificateurs des comptes.

8.- ACTIVITÉS 2007

La chaîne locale MaxTV a proposé de préparer une émission sur le sentier de la Morges et sur la géologie. D'autre part, le Président informe du suivi durant l'année en cours du Palm et du Plan Directeur régional. Le projet d'une maquette de Morges nécessite des dons et soulève le problème de son emplacement. Enfin, le Président demande aux membres de l'ASM d'aider le comité à trouver des idées pour Morges.

10.-QUESTIONS, VŒUX ET DIVERS

Monsieur Ermano Castelli, Directeur de l'ADIREM et de l'OTM, remercie l'Association de sauvegarde de Morges pour la réalisation du Sentier de la Morges. Il remercie aussi l'équipe des guides de Morges qu'il se réjouit d'accueillir. Le Président remercie à son tour M. Castelli et ses collaborateurs.

Monsieur Jean-Paul Perrin attire l'attention sur le panorama d'Echichens, à rétablir et à publier. Un panorama refait, mais de qualité moyenne (en attendant) est à l'Office du Tourisme.

Monsieur Franz Amhrein proclame les résultats du prix du mérite.

La parole n'étant plus demandée, l'Assemblée Générale est levée à 20h.

UNE LECTURE RECOMMANDÉE

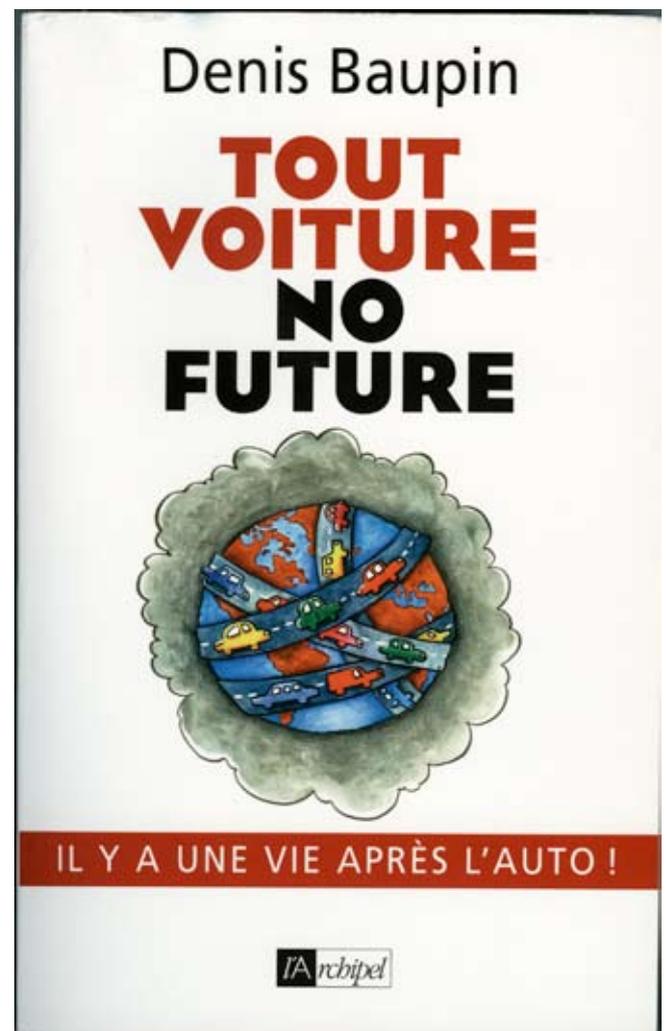
Pour celui qui veut dépasser le simplisme du discours actuel sur la place de l'automobile (surtout) en ville: «elle pollue, donc remplaçons-la par une voiture moins polluante», la lecture du livre de Denis Baupin est très stimulante. Ce politicien vert chargé de la mobilité à la municipalité de Paris, remet les pendules à l'heure: c'est l'ensemble de la manière d'utiliser et d'aménager la ville qui doit être modifiée dans la concertation certes, mais avec des objectifs très clairs: favoriser massivement les transports publics, rendre la ville aux piétons et à la mobilité douce. Énoncé ainsi, le contenu du livre peut paraître banal. Ce qui fait sa force c'est qu'il est nourri d'une expérience pratique partout présente dans de multiples exemples. Il montre que la sortie du système «priorité à la voiture» est souvent un combat contre les préjugés qui permettent la survie d'un ordre établi au bénéfice, souvent illusoire d'ailleurs, de certains privilégiés. On constate qu'il n'y a pas de solutions toutes faites et immédiatement transposables, mais que les améliorations naissent d'un effort astucieux et participatif qui s'inscrit dans la durée. L'exemple le plus parlant est peut-être celui des livraisons fines de marchandises où, pour diminuer la prolifération de véhicules, on doit être inventif entre de multiples partenaires.

Certes, le lecteur suisse romand sera un peu gêné par l'aspect parisien de l'ouvrage et peut-être par les références constantes au combat politique que se livrent la municipalité parisienne de gauche et la droite, mais la substance du message pourrait féconder une réflexion, même à Morges.

Denis Baupin

TOUT VOITURE NO FUTURE

Editions de l'Archipel, Paris, 2007, 305 p., 39,70 francs



SOUVENIR ET GRATITUDE

Il y a 30 ans, mourait Melle Nelty de Beausobre.

UNE MANIFESTATION DU SOUVENIR

A l'occasion d'une conférence sur la famille de Beausobre donnée dans le cadre de la formation continue des guides ASM/MDA l'hiver dernier, l'ASM a pris conscience de la discrétion générale qui a entouré et entoure encore le généreux et très important legs laissé à la population de Morges par les demoiselles de Beausobre.

En ces temps où le mot «dette» provoque des montées d'adrénaline, il paraissait sage de se remémorer des dettes de gratitude et d'honorer des personnes qui ont donné un véritable trésor à notre ville.

C'est pourquoi, l'ASM s'est permis de suggérer à la Municipalité un temps du souvenir à l'occasion du trentième anniversaire du décès de Melle Nelty de Beausobre survenu en octobre 1977. A l'époque, ce décès n'avait été évoqué publiquement que par un très bref article dans le journal de Morges.

Ce temps de la mémoire et de la gratitude aura lieu mercredi 3 octobre à Beausobre avant la séance du conseil communal. (pour les détails prière de consulter l'information officielle)

LA MAISON D'UN GRAND HOMME VA DISPARAÎTRE



RUE DE LAUSANNE 9-11

Au moment où nous mettons sous presse est parue la mise à l'enquête d'un grand immeuble de 36 appartements à la rue de Lausanne 9-11. Nous n'avons pas encore pris position sur ce projet.

Sans préjuger d'un quelconque lien avec la valeur architecturale du bâtiment qui sera détruit pour faire place à la nouvelle construction, nous rappelons que l'immeuble rue de Lausanne 11 (photo ci-dessus) est la maison d'enfance du docteur Alexandre Yersin (1863-1943), découvreur en 1894 du bacille de la peste. C'est là en effet que sa mère vint habiter peu de temps après le décès de son mari, Alexandre Yersin, père, entomologiste et enseignant au collège de Morges.

Le docteur Alexandre Yersin, fils est sans aucun doute le Morigien le plus célèbre en Asie. Longtemps après son décès, il est resté très populaire, en particulier au Vietnam, où il a prodigué ses soins durant de nombreuses années.

PLAN DIRECTEUR LOCALISÉ MORGES GARE-SUD

Comment sera réorganisée la place de la Gare?

Comment assurer la coexistence de tous les modes de transport en donnant à ce lieu les qualités d'une place urbaine?

Que deviendra l'îlot sud (ancienne Innovation)?

Ce sont des questions auxquelles répond le PDL Gare-Sud.



On en entend parler depuis des années. Il semble qu'il soit maintenant au point:

Une séance d'information publique sur le PDL Gare-Sud est prévue aux Foyers du Théâtre de Beausobre le **mardi 2 octobre 2007 à 20 h.**

Espérons une nombreuse assistance intéressée, un esprit constructif pour ce projet primordial pour notre ville.



Comment faire d'une ancienne gare marchandise, un quartier attractif?

Quels espaces publics de qualité pour un quartier dense?

Ce sont des questions auxquelles répond le PDL Gare-Sud.

UNE DOUCHE FROIDE

Dans ce bulletin ASM, l'ADIRHE se présente et propose d'unir ses forces aux nôtres pour obtenir un moyen de transport lourd et performant des hautes écoles à Morges par Préverenges. Au moment même où nous présentons ce but commun, le bureau d'information du canton (BIC) annonce qu'une étude du PALM montre qu'il y a d'autres axes prioritaires à équiper dans l'agglomération et que, pour l'horizon 2020, il ne faut pas compter sur, par exemple, un tram performant le long de la route cantonale Dorigny - Morges !!!

Un des arguments avancés c'est la ligne CFF. Mais ceux qui invoquent l'existence de cette ligne, sont les mêmes qui ont supprimé les trains le samedi et dimanche entre Renens et Morges !!!

CONFÉRENCES

OCTOBRE

Lundi 1er, 20h au Musée Forel : Conférence: organisée par le Musée Alexis Forel
«**LE LIVRE VA-T'IL DISPARAÎTRE ?**» conférence de François Valotton, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Lausanne.

Lundi 29, 20 h au Musée Forel: Conférence: organisée par les guides ASM/MDA
«**LES LUMIÈRES SE SONT-ELLES ÉTEINTES?**» Réflexion sur notre époque et l'héritage des Lumières par M. le prof. Michel Cornu, philosophe

NOVEMBRE

Samedi 10, 17h00 à 20h00 au Musée Forel: **CONTES** pour tous par les conteuses de L'Oreille qui parle,
Conférences: organisées par les guides ASM/MDA:

Lundi 26 novembre 2007, à 20 h., Couvaloup 10
« **LE DISQUE CÉLESTE DE NEBRA** » Archéologie et astronomie se rencontrent
par Mme Lucette Bentz, guide de Morges

EN 2008

Lundi 28 janvier 2008, à 20 h., Couvaloup 10
L'époque des Lumières nous a apporté « **UNE NOUVELLE MANIÈRE DE LIRE : LA MÉTHODE HISTORICO-CRITIQUE** »
par M. Jean-Paul Perrin, pasteur, guide de Morges

Lundi 25 février 2008, à 20 h., Couvaloup 10
« **MONOD HENRI, DIT LE LANDAMANN** »
par M. le Dr Louis Golay, guide de Morges

Lundi 31 mars 2008, à 20 h., Couvaloup 10
« **LE DOYEN MURET, PÈRE DU PÈRE DE LA PATRIE JULES MURET** »
par M. Jacques Longchamp, guide de Morges

Lundi 28 avril 2008, à 20 h., Couvaloup 10
«**LES SABLET**»
par M. le Dr Louis Golay, guide de Morges

A Couvaloup 10, il est indispensable de se présenter exactement à l'heure devant la porte. En effet à cause du système de sécurité, les retardataires risquent de trouver porte close.



Le chalet de Beausobre au milieu de son écrin de verdure nous rappelle que nous avons reçu ce merveilleux endroit.
Saurons-nous réaliser un projet de territoire à la hauteur de la valeur du magnifique lieu que nous habitons et qui nous est confié?

L'ASM SOUHAITE QUE DES MEMBRES INTÉRESSÉS S'ANNONCENT POUR DES SERVICES OU POUR SUIVRE CERTAINS DOSSIERS.

LE GROUPE DE GUIDES EST PRÊT À ACCUEILLIR DES PERSONNES DÉSIRANT SE FORMER POUR DEVENIR GUIDES DE MORGES.

MERCI